

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. □

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Corse dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Corse
Maison des Associations
Rue du Dr Morucci
20200 Bastia
04 95 38 84 83
corse@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#) [i](#)



VILLE D'AJACCIO

Hotel de Ville, avenue Antoine Serafini
20000 Ajaccio Cedex 1
04 95 51 25 08
e.perie@ville-ajaccio.fr
www.ajaccio.fr

FONDATION

DU
PATRIMOINE

► *Je donne !*

POUR LA RESTAURATION DU

FONDS ANCIEN DE LA BIBLIOTHEQUE FESCH

AJACCIO



Creation graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

Le fonds ancien s'est constitué au fil des siècles, grâce à des dons successifs, à commencer par ceux de Lucien Bonaparte et du Cardinal Fesch, jusqu'à aujourd'hui.

Actuellement, le fonds compte approximativement 40 000 ouvrages parmi lesquels des dizaines d'incunables, des centaines de manuscrits du XVe au XIXe siècles, de nombreuses éditions rares et des ouvrages d'éditeurs prestigieux, ainsi que des lettres manuscrites de l'Empereur lui-même et de sa famille.

LE PROJET DE RESTAURATION

Aujourd'hui, la pérennité du fonds ancien est menacée, et certaines restaurations deviennent urgentes :

- **Descriptions de l'Egypte**, ed. originale Impériale
- **La Chronique de Nuremberg**, incunable de 1493
- **Rerum Italicorum Scriptores**, Milano 1734, 23 tomes
- **Le Cabinet des Fées**, Paris 1758-1786, 35 tomes
- **Géographie Blauiane**, Amsterdam 1662, cuir, 10 tomes
- **Géographie Blauiane**, Amsterdam 1662, parchemin, 13 tomes

- **Fondo Kirker**, XVIIIème, 13 tomes
- **Theatrum Urbium**, Amsterdam 1657, 8 tomes
- **Libelli Mathematicis**, Amiens 1509-1510, 1 tome

LES CONTREPARTIES

Chacune des contreparties inclut les précédentes

- 15€ et plus** : Nom sur le site de la bibliothèque
- 50€ et plus** : Invitation aux vernissages pendant un an
- 100€ et plus** : Goodies de la bibliothèque
- 500€ et plus** : Diplôme de donateur
- 1000€ et plus** : Invitation au cocktail des grands donateurs
- 2000€ et plus** : Facsimilé du frontispice du livre à restaurer
- 5000€ et plus** : Nom du donateur sur les boîtes de protection des ouvrages
- 10000€ et plus** : Visite privée de la bibliothèque et présentation de ses trésors

Montant des travaux	147660 euros
Objectif de collecte	100000 euros
Début des travaux	2020

Crédit photos © Fondation du patrimoine



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration du

FONDS ANCIEN DE LA BIBLIOTHEQUE FESCH

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/60752

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
FONDS ANCIEN DE LA BIBLIOTHEQUE FESCH

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
	(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
	Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT		

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre